Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 035-213500457-20260709-53_2026-DE

République Française
Département d'Ille & Vilaine
Commune de Bruc Sur Aff

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du CONSEIL MUNICIPAL DE BRUC SUR AFF

Nombre de conseillers :
En exercice 15
Présents 13
Votants 14
Pouvoirs 1

Date de la convocation : 02/07/2026

Le neuf juillet deux mille vingt-six, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Laurent SULLEROT, Maire.

Présents : SULLEROT Laurent, BOUCHET Isabelle, BOUREL Cécile, DARBOIS Valérie, DE LORGERIL Bertrand, DUCLOYER Arnaud, GICQUEL Jacqueline, HAMON Patrice, HERVÉ Mattis, LE COCQ GEFFROY Gwladys, OLIVIER Jennifer, ROUX Emmanuel, SALMON Marie
Absents excusés : ESNAUD Corentin, LE BLEVEC Mickaël (Pouvoir à ROUX Emmanuel)
Absents :

Secrétaire de séance : OLIVIER Jennifer

53/2026	**Choix du prestataire PATA 2026**

Exposé de Monsieur Arnaud DUCLOYER, 1er adjoint,

Les membres de la commission voirie se sont réunis pour réaliser un état des lieux de la voirie. Il s'avère nécessaire d'effectuer des travaux d'entretien et/ou de réparation des couches de roulement par point à temps automatique sur les voies communales.
Il soumet à l'assemblée les devis reçus pour cette prestation. Ceux-ci sont établis sur une base de 30 tonnes d'émulsion 69%, gravillon 4/6 classe B, la mise à disposition d'un cylindre sans chauffeur et la location d'une balayeuse tractée.

COLAS - DOMLOUP
- 1T (émulsion) 1 028 € HT
- 1F balayeuse 130 € HT
- 1J balayeuse 200 € HT

Pour un montant total de 31 570 € HT soit 37 884 € TTC

LEMÉE LTP – SAINT DOLAY
- 1T (émulsion) 1 026.13 € HT
- 1J balayeuse 38.81 € HT

Pour un montant total de 30 822.71 € HT soit 36 987.25 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants :

↳ **Prend acte** de la nécessité de procéder à l'entretien de la voirie communale par point à temps automatique (PATA),
↳ **Accepte** le devis de LEMÉE LTP – 56 130 SAINT-DOLAY pour un montant total de 30 822.71 € HT soit 36 987.25 € TTC,
↳ **Autorise** Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Laurent SULLEROT

BRUC-SUR-AFF (Ille-et-Vilaine)